

# ChatGPT reçoit l'approbation de l'Italie pour son partenariat réussi avec OpenAI sur la confidentialité

L'Italie a décidé de bloquer ChatGPT, le chatbot développé par OpenAI, en raison de préoccupations concernant la collecte et l'utilisation des données personnelles des utilisateurs. Le Garante italien de la protection des données a soulevé des préoccupations concernant OpenAI et ChatGPT, notamment le manque d'informations fournies aux utilisateurs sur la collecte de leurs données, l'absence de base légale pour la collecte et le stockage massif de données personnelles, des réponses inexactes de ChatGPT et l'insuffisance des vérifications d'âge. Cependant, un mois plus tard, ChatGPT est de nouveau disponible en Italie, comme l'a confirmé l'autorité de protection des données Garante, après qu'OpenAI a annoncé de nouvelles fonctionnalités offrant aux utilisateurs un meilleur contrôle de leurs données. Une nouvelle fonction de confidentialité permet désormais de choisir si les recherches doivent apparaître dans l'historique de ChatGPT et si OpenAI peut utiliser ces données pour entraîner ses modèles. De plus, les clients professionnels bénéficieront d'un abonnement leur offrant plus de contrôle, basé sur les règles de l'API. En désactivant l'historique, les discussions correspondantes n'apparaîtront plus dans la barre latérale et OpenAI n'utilisera pas ces données pour améliorer ses modèles linguistiques. Cette approche est censée être plus simple que le processus actuel de désinscription pour gérer les données personnelles. La nouvelle fonction est disponible immédiatement et peut être trouvée dans les paramètres. Les

utilisateurs italiens doivent désormais confirmer qu'ils ont plus de 18 ans ou plus de 13 ans et l'autorisation de leurs parents avant d'utiliser le service.

Ces annonces d'OpenAI répondent aux préoccupations des régulateurs en charge de la protection des données. Les procédures en cours dans de nombreux pays, avec le blocage en Italie comme point culminant, semblent être à l'origine de ces changements. Un arrêt immédiat avait été décrété par le Garante italien jusqu'à ce qu'il soit conforme aux règles de confidentialité. OpenAI avait alors 20 jours pour répondre et prendre des mesures correctives, sous peine de se voir infliger une amende pouvant atteindre 20 millions d'euros ou 4 % de son chiffre d'affaires mondial annuel.

L'interdiction de ChatGPT en Italie pourrait ouvrir la voie à des enquêtes similaires dans de nombreux pays européens, car le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est une législation européenne. Les autorités françaises pourraient donc s'appuyer sur le précédent italien pour examiner la conformité de ChatGPT aux exigences du RGPD. Cette situation pourrait inciter la CNIL, l'autorité française en charge de la protection des données, à lancer une enquête similaire pour s'assurer que les données personnelles des utilisateurs français sont traitées en conformité avec les règles du RGPD. Si les autorités françaises décident d'imposer un blocage, elles pourraient exiger d'OpenAI de se conformer à certaines exigences avant de permettre à nouveau l'accès au service en France.

L'interdiction de ChatGPT en Italie semble s'inscrire dans un contexte plus large de préoccupations et de débats sur la manière dont les systèmes d'IA devraient être réglementés et contrôlés pour garantir la protection des données et le respect des droits fondamentaux des utilisateurs. Cette décision de bloquer ChatGPT en Italie survient quelques jours seulement après la publication d'une lettre ouverte dans laquelle des centaines d'experts en intelligence artificielle

et en éthique ont exigé une pause dans le développement de systèmes d'IA. Les signataires de cette lettre ouverte estiment qu'il est crucial de prendre le temps d'évaluer les risques et les implications éthiques liés à ces technologies avant de les déployer à grande échelle.

Source : [www.frandroid.com](http://www.frandroid.com)

→  **Accéder à CHAT GPT en cliquant dessus**